Archives parlementaires

Adresse des administrateurs du département de la Vienne témoignant à la Convention de l'abandon du fanatisme et l'envoi à la Monnaie de l'argenterie des églises, lors de la séance du 2 pluviôse an II (21 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du département de la Vienne témoignant à la Convention de l'abandon du fanatisme et l'envoi à la Monnaie de l'argenterie des églises, lors de la séance du 2 pluviôse an II (21 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) pp. 513-514;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36587_t2_0513_0000_8

Fichier pdf généré le 15/05/2023

sur leurs trônes chancelants et cette année, si glorieuse pour la République française sera à jamais mémorable dans les fastes du monde.

Chaque jour le récit de tant de succès porte dans le sein de cette société le feu sacré du patriotisme, l'amour de la Liberté l'entretient : il ne s'y éteindra jamais.

Législateurs, nous les devons, ces heureux évènements, à votre courageuse vigilance, à vos immenses et pénibles travaux, à vos mesures révolutionnaires. Vous avez enfin régénéré la France avilie, opprimée depuis 18 siècles par les fanatiques et les despotes. Quels titres n'avez-vous pas à la gratitude du peuple français ?

Les Sans-culottes de cette commune éprouvent ce sentiment et s'empressent de vous l'exprimer. Mais ils pensent ne pouvoir vous en donner des marques plus certaines qu'en vous invitant à rester fermes à votre poste. Le vaisseau de la République lutte vigoureusement contre la tempête : Si vous continuez à en diriger le gouvernail, il ne tardera pas à arriver au port, et vous aurez sauvé la patrie.

Citoyens Représentants, les habitants de Stenay ont toujours eu le caractère martial, et le Républicanisme est dans leur cœur : ils l'ont prouvé le 31 août 1792, quand, à l'approche de l'armée autrichienne, ils se sont spontanément rangés sur les murs ruinés de leur ville ouverte et sans défense; quand là, les corps à découvert, exposés au feu de la mousqueterie, du canon, ils ont arrêté pendant 5 heures toute l'armée de Clairfax.

Quoiqu'il en soit, ils s'honorent toujours de cette marque de leur courage, qui sans doute auroit eu plus de succès, s'il eût été secondé par des forces plus nombreuses. Mais si jamais de vils esclaves osent souiller l'enceinte de leur commune, ils feront plus, Citoyens Représentants, ils mourront. Oui, ils mourront volontiers au champ d'honneur, pourvu qu'ils aient la satisfaction de s'écrier : Vive la République.»

JODIN *(présid.)*, JOFFRIGNY *(secrét.)*, DEMANGE *(secrét.)*, VIAUD.

d

[*Cologne, s. d.*] (1)

« Représentants,

La Société républicaine et montagnarde des Amis de la Liberté et de l'Egalité séante à Cologne, district de l'Isle Jourdain, département du Gers, qui a été un des premiers départements à adhérer aux évènements des journées du 31 mai, 1 et 2 juin, a compté le 9 oct. parmi les jours les plus précieux de la Révolution.

Des nouveaux *Catilina* siégeoient encore au milieu du Sénat, le décret auguste rendu ce jour-là les en a chassés, ces mandataires infidèles qui par leur influence, et leurs écrits liberticides tramoient la destruction de l'unité et de l'indivisibilité de la République.

Les infâmes Moisset, Laplaigne et Decamps, députés de notre département, ont osé tremper dans cette coalition infernale; eh bien, nous les dévouons à l'indignation publique, nous déclarons à la France entière qu'ils ont perdu notre confiance. Cette société a vu avec joie ce jour où les traitres ont été justement frappés des foudres de la Montagne. Achevez, citoyens représentants, achevez votre glorieux ouvrage; envoyez tous ces députés atteints par votre décret du 3 oct. au Tribunal révolutionnaire. Renvoyez-les ensuite dans leurs départements respectifs pour y subir leur jugement devant le peuple qui les a commis; que le glaive de la loi fasse tomber la tête de tous ces factieux et meneurs du parti girondin; que tous ces fédéralistes et menés qui n'ont point eu la force et la fermeté que doivent avoir des vrais républicains pour soutenir la cause du peuple, soient déportés hors du territoire de la République, et que leurs biens soient confisqués au profit de la nation; que tous les prêtres qui, adonnés à ce parti cherchent en excitant la guerre civile, à le ranimer soient renfermés. Nous demandons aussi que la loi du sage Solon soit mise en exécution dans toute la République, et que tout individu qui ne se seroit prononcé en faveur de la chose publique dans ces moments critiques fut puni de mort, Tel est le vœu unanime de la Société de cette commune qui sur une population de 746 habitants a fourni plus de 100 défenseurs à la patrie et qui ont prêté [le serment] de se lever en masse au premier signal du danger. Les plus grands sacrifices ne lui coûtent rien, tous à l'envi se signalent par des offrandes multipliées, soit en chemises, souliers, vieux linge pour charpie, habits, redingotes, tapisseries, tout a été donné pour soulager nos braves frères qui combattent sur les frontières pour la cause de la liberté. Quoique peu fortunés, l'emprunt volontaire a fourni plus de 15 000 l.

Cette société a juré de ne reconnoitre d'autre culte que celui de la Raison; elle a renoncé au charlatanisme des prêtres; le temple de l'imposture est fermé et l'autel du mensonge est abbattu. Nos cloches et nos batteries de cuisine vont augmenter, notre artillerie. Tous les colifichets d'or et d'argent qui servoient à la superstition et au fanatisme sont envoyés au district et au département pour aller faire un voyage à la Monnoie. Elle ne veut d'autre prêtre que les magistrats établis par la loi et elle ne reconnoit d'autre fête que les décades.

Recevez, Législateurs intrépides, nos justes hommages. Nous applaudissons à tous les décrets que vous avez rendus depuis le 31 mai dernier. Siégez encore au haut de cette Montagne d'où le pavillon national ne flotte que pour la terreur des despotes. Siégez jusqu'à ce que vous ayez assuré notre liberté. Achevez votre ouvrage au bruit de nos victoires. La roche tarpéienne attend les traitres et la couronne civique les sauveurs de la patrie.

Vive la République une et indivisible, Vive la Montagne ! »

BIRAL, *(vice-présid.)*, DUPUIS *(secrét.)*, LACORNE *(secrét.)*, GUILHAMEDE *(secrét.)*, G. DUPUY *(secrét.)*.

e

[*Poitiers, 28 niv. II*] (1)

« La Liberté ou la mort

Les administrateurs du département de la Vienne à la Convention.

(1) C 292, pl. 935, p. 10. Extraits ou mention dans *J. univ.*, p. 1522; *B^in*, 2 pluv.; *J. Fr.*, n° 485; *J. Sablier;* n° 1091; *M.U.*, XXXVI, 41; *Mon.*, XIX, 272; *Audit. nat.*, n° 486; *Ann. patr.*, p. 1731; *C. Eg.*, n° 522.

(1) C 290, pl. 914, p. 5. *B^in*, 2 pluv.

Persée creative commons BY: = $

Citoyens Représentants,

Avides de richesses et de domination, les prêtres, en tout temps furent les plus grands fléaux de l'humanité : pour rendre plus imposante la divinité sous les auspices de laquelle ils se gorgèrent de notre sang et de nos dépouilles, ils l'entourèrent d'or et d'argent et accumulant dans ses temples des richesses immenses.

Leur cupidité, leur ambition avoient prêté à cet être inacessible à la raison, leur petit orgueil : ils lui avoient formé une cour. C'étoit le roi des rois, le dieu des armées, le dieu vengeur et surtout le dieu superbe qu'il falloit enchâsser, dans l'or et les pierreries.

Bien convaincue de son impuissance à le concevoir, la raison, aidée de la liberté, a découvert la fourberie et marqué du doigt les fourbes : objet, il y a deux jours, de la vénération du peuple, ils ne le sont plus que de l'exécration publique.

Cependant notre indignation contre eux doit se taire devant l'heureux effet qui est résulté de cette accumulation de richesses trouvées sous la main de la Nation pour subvenir aux besoins des armées levées pour la défense de la liberté.

Citoyens Représentants, on vient de couper le col au fanatisme et à la superstition en enlevant aux prêtres les précieuses babioles avec lequelles ils tenoient à leurs pieds un peuple qu'ils avoient imbécilisé.

En août 1791, le département de la Vienne a fait passer à la Monnaie, 309 marcs d'argent doré et 706 marcs d'argent.

En octobre 1792, 2 onces 3 gros d'or, 14 marcs d'argent doré et 1338 marcs d'argent.

Nous y faisons passer un troisième envoi consistant en 6 marcs 2 onces 4 gros d'or, 198 marcs d'argent doré et 569 marcs d'argent.

Le reste ne tardera pas à y parvenir.

Ordonnez, citoyens représentants, qu'il ne reste plus dans la République aucun de ces signes de nos erreurs passées, faites les tous enlever pour être jetées dans le creuset national. Puissiez-vous y jeter aussi tous ceux qui s'obstinent à en faire usage, pour les transformer en quelque chose d'utile s'il est possible, et s'ils en sont susceptibles.

Le but de la Société est manqué si la France n'en est entièrement purgée. La justice les rejette comme égoïstes, la politique les proscrit, parce que rien n'est plus impolitique dans un gouvernement que les prêtres; parce que les prêtres sont à un gouvernement ce qu'est un cancer au corps humain; la vérité les repousse parce que personne n'a autant d'intérêt qu'un prêtre à la déguiser, parce que son métier ne comporte que le mensonge, parce que sa boutique n'est qu'une forge à mensonge.

Renverser donc et boutique et forge et atelier. Forcez les prêtres sous des peines grieves à renoncer à leur perfide métier; ils sont sans crédit dans les chefs-lieux de départements, obligez les de s'y rendre tous jusqu'à nouvel ordre. Ce sont eux qui soufflent le feu dans la campagne; il s'éteindra de lui-même dès qu'ils n'y seront plus. »

DARDILLAC *(présid.)* [*et quatre autres signatures*].

f

Les administrateurs du district de Langres écrivent que le jour de la fête des victoires de la République, les citoyens du district se sont empressés de couvrir l'autel de la patrie de dons patriotiques considérables en argent, bas, chemises, souliers, habits, etc... Ils annoncent qu'ils vont envoyer à la Convention 1563 marcs d'argent provenant des églises.

Mention honorable (1).

g

[*Nogent-sur-Seine, 26 niv. II*] (2)

« Représentants du Peuple,

L'administration régénérée du district de Nogent-sur-Seine commence sa carrière révolutionnaire par faire à la nation l'offrande de l'argenterie des ci-devant églises de son ressort.

Oh ! Pères de la patrie que ces trésors arrachés à la foiblesse des hommes par le charlatanisme presbitérial servent aujourd'hui à subvenir aux besoins de l'Etat; que ces hochets du fanatisme auxquels l'ignorance et la stupidité d'un peuple esclave portoient au respect idolâtre, deviennent pour un peuple libre l'instrument nécessaire pour subvenir aux frais, qui doit porter la liberté sur toute la surface du globe.

Déjà par vos soins paternels, et les mesures énergiques que vous avez employées, les cohortes de despotes reculent effrayées. Déjà le fanatisme au masque hideux frémit, et la rage dans le cœur se précipite dans la nuit des ténèbres pour ne plus reparaître à la clarté des cieux : Citoyens, c'en est fait, son triomphe est passé, la raison l'emporte, et les hommes revenus d'une trop longue erreur, ont renversé son trône sur les débris de celui des tyrans, et brisés ses autels pour ne plus encenser que celui de la raison.

C'est à vous ô fondateurs de la République, c'est à vous seuls à qui nous devons ces bienfaits, restez à votre poste jusqu'à ce que tous les peuples de l'Europe nés pour la liberté, aient enfin abjuré leur erreur, en portant les derniers coups aux tyrans qui les oppriment, et que le fanatisme, cet hydre dévorant ait vu tomber ses cent têtes pour ne jamais renaître.

Vous venez d'établir un gouvernement révolutionnaire, choisi pour mettre à exécution les lois qu'il impose, nous faisons le serment d'y employer cette fermeté vraiment républicaine qui sait tout à la fois, et frapper le coupable et protéger l'innocent.

Nos concitoyens, amis de l'humanité, nous chargent de vous offrir les dons qu'ils font à leurs frères qui sont aux armées, tous s'empressent à prévenir leurs besoins, et leur envoient chemises, souliers et charpie; une seule de nos communes, Villadin, envoie une quantité considérable de ce dernier objet; encore quelques efforts, surtout qu'une sainte sévérité purge le sol de la liberté de ces êtres méprisables que vient de frapper la loi en leur ôtant le pouvoir de continuer leurs manœuvres perfides. Cette première peine n'est point suffisante, il faut qu'une loi plus sévère, nous le répétons, enlève à ces vils esclaves du despotisme, jusqu'au plaisir d'être témoins du bonheur que nous promet la France régénérée et délivrée de ses tyrans; alors

(1) B^{in}, 2 pluv. (suppl^{t}).
(2) C 290, pl. 914, p. 9. B^{in}, 2 pluv.